

Image not found or type unknown



Enfant né dans un état membre cee

Par **fandrieu**, le **22/07/2009** à **22:11**

Bonsoir,

Suis obligée de le déclarer en France ...

Résumé de la situation, avec mon mari nous sommes tous les deux français résidents en Espagne mon fils va naître en territoire espagnol de parents de nationalité françaisequelle sera sa nationalité ? sommes nous en infraction si nous ne le déclarons pas à notre consulat ? Notre priorité serait si c'est possible de lui donner la nationalité de son pays de résidence et non celle de ses ascendants.